



Participation citoyenne

La Ville de Guérande s'inscrit dans le dispositif "participation citoyenne", qui vise à impliquer les habitants dans la lutte contre la délinquance de proximité et en particulier contre les cambriolages.

Publié le 10 avril 2024

La Ville de Guérande, en lien avec la Gendarmerie nationale et l'Etat, adhère à un dispositif permettant de sensibiliser les citoyens aux enjeux locaux de sécurité. Cette démarche intitulée Participation citoyenne, permet de les rendre acteurs en les invitant à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Il complète les autres actions de prévention de la délinquance conduites au sein de la commune. Si vous souhaitez rejoindre la démarche, merci de vous signaler à : democratieparticipative@ville-guerande.fr



Ville de

Guérande

HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h